

ACTION URGENTE

ARRESTATION D'UN DÉTRACTEUR DU RÉGIME

Mam Sonando, détracteur du régime cambodgien âgé de 71 ans, a été arrêté le 15 juillet à son domicile de Phnom Penh, la capitale. Inculpé d'infractions ayant porté atteinte à l'État, il encourt une longue peine d'emprisonnement. Cet homme est un prisonnier d'opinion.

Le lendemain de son arrestation, Mam Sonando a été emmené au tribunal municipal de Phnom Penh pour y être interrogé. Au bout de quelques heures, il a été inculpé de six infractions, notamment d'« insurrection » et d'« incitation à prendre les armes contre les autorités ». Il est détenu à la prison CC1 de Prey Sar, à Phnom Penh, en attendant son procès. La demande de libération sous caution formulée par son avocat a été rejetée mais il a émis une seconde requête.

Mam Sonando est propriétaire de l'une des rares stations de radio indépendantes du Cambodge, Beehive Radio. Il dirige également une organisation non gouvernementale de premier plan qui promeut les droits humains et la démocratie, l'Association des démocrates.

Les charges retenues contre Mam Sonando font suite à un discours prononcé le 26 juin par le Premier ministre, qui accusait le propriétaire de Beehive Radio et des membres de l'Association des démocrates d'être les instigateurs d'un complot visant à ce qu'un village de la province de Kratie fasse sécession et devienne un État indépendant. Les autorités cambodgiennes ont utilisé ce prétexte pour expulser sans violence, à la mi-mai, un millier de familles du village en question. Lors de cette opération, les forces de sécurité ont abattu une adolescente de 14 ans.

La véritable raison de l'arrestation de Mam Sonando semble être la popularité de l'Association des démocrates et de ses émissions de radio. Le discours prononcé le 26 juin par le Premier ministre est intervenu après que Beehive Radio a fait état d'une plainte déposée auprès de la Cour pénale internationale, qui accuse le gouvernement cambodgien d'avoir commis des crimes contre l'humanité en déplaçant des milliers de personnes par le biais d'expulsions forcées. Amnesty International considère donc Mam Sonando comme un prisonnier d'opinion, détenu pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression.

Depuis l'arrestation de cet homme, des membres de l'Association des démocrates ont été harcelés, détenus brièvement et empêchés de recueillir des empreintes de pouce pour une pétition appelant à sa libération.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en khmer ou dans votre propre langue :

- engagez les autorités à libérer Mam Sonando immédiatement et sans condition ;
- demandez-leur de cesser de harceler les membres de l'Association des démocrates et les autres personnes menant des activités pacifiques de solidarité envers Mam Sonando ;
- priez-les instamment de respecter, protéger et promouvoir le droit à la liberté d'expression au Cambodge.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 12 SEPTEMBRE 2012 À :

Premier ministre
Samdech Hun Sen
Office of the Prime Minister
Phnom Penh, Cambodge
Fax : + 855 23 360 666
Courriel : cppparty@gmail.com

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Premier ministre,

Vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur
Sar Kheng
Ministry of Interior
Phnom Penh, Cambodge
Fax : + 855 23 426 585
Courriel : moi@interior.gov.kh

Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Copies à :
Ministre des Affaires étrangères
Hor Nam Hong
Ministry of Foreign Affairs and International Cooperation
Phnom Penh, Cambodge
Fax : + 855 23 216 141
Courriel : mfaic@mfa.gov.kh
Formule d'appel : Your Excellency, / Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Cambodge dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Nom(s), adresse(s), numéro de fax, courriel, formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

ARRESTATION D'UN DÉTRACTEUR DU RÉGIME

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Un mandat d'arrêt a été décerné à Mam Sonando alors qu'il se trouvait à l'étranger. Plutôt que de l'arrêter dès son retour au Cambodge, le 12 juillet, des agents des forces de sécurité l'ont interpellé trois jours plus tard, après le départ des délégués étrangers ayant participé à un sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) tenu à Phnom Penh.

Mam Sonando a déjà été arrêté à la suite de programmes diffusés sur sa station, Beehive Radio. En 2003, il a été détenu brièvement parce qu'il avait été question des émeutes anti-thaï de Phnom Penh dans des émissions. En octobre 2005, à l'occasion d'une vague de répression de la liberté d'expression, il a été arrêté et inculpé de diffamation, désinformation et provocation aux côtés de plusieurs autres militants pacifiques et défenseurs des droits humains. Il a été libéré trois mois plus tard, à la suite d'une campagne locale en faveur de la liberté d'expression et d'intenses pressions internationales.

Au Cambodge, la majorité des diffuseurs sont soit contrôlés par le Parti du peuple cambodgien, actuellement au pouvoir, soit obligés de s'autocensurer de manière stricte. Beehive Radio est l'une des rares stations indépendantes. Elle diffuse des informations et des débats sur des questions liées aux droits humains et donne la parole aux personnalités politiques de l'opposition.

L'arrestation de Mam Sonando et les charges retenues contre lui sont la marque d'une détérioration préoccupante de la situation des droits humains au Cambodge. Depuis début 2012, les autorités ont de plus en plus recours au harcèlement, aux actions juridiques fallacieuses et à la violence face aux défenseurs des droits humains et aux autres personnes exerçant pacifiquement leurs droits aux libertés d'expression et de réunion pacifique, en particulier lorsqu'elles essaient de préserver leurs logements et leurs terres.

Nom : Mam Sonando

Genre : homme

AU 226/12, ASA 23/013/2012, 1^{er} août 2012